



## Délibération n° 2018-29

Conseil d'administration du 21 juin 2018

**Objet : Participation à l'expérimentation ECLAT (Engagements communs pour le logement et l'autonomie)**

M. Domeizel, Président de séance,  
rend compte de l'exposé suivant

### EXPOSÉ

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, et le titre I<sup>er</sup> portant sur l'anticipation de la perte d'autonomie,

Vu la convention pluriannuelle pour une politique d'action sociale coordonnée inter régime pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées, signée le 4 mai 2017 entre l'Etat et les partenaires de l'inter régime, et qui vise dans son article 3 les engagements des caisses de retraite à poursuivre les travaux de repérage des fragilités des retraités,

Vu l'article 13-10° du décret n°2007-173 du 7 février 2007 qui donne compétence au conseil d'administration pour déterminer les conditions dans lesquelles sont décidés et mis en œuvre les aides et secours en faveur des retraités,

Vu l'article 71 du règlement intérieur qui donne compétence à la commission d'action sociale pour toutes questions de principe relevant du fonds d'action sociale,

Vu l'avis de la commission d'action sociale, dans sa séance du 20 juin 2018,

➤ considérant

- la proposition de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), d'associer la CNRACL au comité de pilotage national de l'expérimentation ECLAT (Engagements communs pour le logement et l'autonomie sur les territoires) aux côtés de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse centrale de la Mutualité agricole (CCMSA), l'Union sociale pour l'Habitat (USH),
- les objectifs de la démarche qui visent à identifier les besoins en matière de prévention de la perte d'autonomie sur des territoires limités géographiquement,

➤ compte tenu du fait que la participation à cette expérimentation serait pour la CNRACL une source d'information, de réflexion et de visibilité dans ce domaine,

**Le conseil d'administration délibère et à l'unanimité donne son accord pour la participation de la CNRACL à l'expérimentation ECLAT (Engagements communs pour le logement et l'autonomie sur les territoires).**

Bordeaux, le 21 juin 2018

Le secrétaire administratif du conseil,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michel Sargeac